

7 ENTREPRENEURS ISSUS DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE LAURÉATS DU PRIX NATIONAL DU CONCOURS TALENTS DES CITÉS

Paris, le 24 mars 2026 – Cette année, dans le cadre du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030, le concours Talents des Cités piloté par Bpifrance en partenariat avec l'Etat, la Banque Des Territoires, Radio France, France Télévision et France Travail, a récompensé 7 entrepreneurs en devenir et en activité issus ou installés dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).

D'après le volet Quartiers de l'Indice Entrepreneurial Français (IEF) publié par Bpifrance Le Lab ce jour, 1 habitant des QPV sur 5 est dans une dynamique entrepreneuriale, qu'ils aient l'intention de créer ou de reprendre une entreprise, qu'ils en portent le projet, qu'ils soient chefs ou ex-chefs d'entreprise. Cet engagement entrepreneurial croît tendanciuellement depuis 2018. La population des Quartiers se distingue par un profil globalement plus jeune, moins diplômé, et moins exposé à l'entrepreneuriat que la moyenne nationale. Toutefois, les habitants des QPV en 2025 bénéficient d'une meilleure connexion au monde de l'entreprise qu'auparavant, s'inscrivant dans un mouvement plus large où les Français sont davantage sensibilisés à l'entrepreneuriat et comptent de plus en plus d'entrepreneurs dans leur entourage. Ce rattrapage progressif témoigne des efforts soutenus de sensibilisation menés dans les quartiers prioritaires. En conséquence, la chaîne entrepreneuriale locale y apparaît plus jeune, moins diplômée et souvent à un stade plus précoce de maturation des projets.

Le concours Talents des Cités est un concours qui récompense ces entrepreneurs issus ou installés dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville. Organisé dans le cadre du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 (EQ2030) porté par Bpifrance avec le soutien de l'Etat et de la Banque des territoires, pour lequel JPMorganChase vient d'annoncer un engagement d'1,8 million d'euros sur trois ans, ce concours se déploie dans toute la France à travers des sélections régionales, avant une grande finale nationale, avec pour objectif de mettre en lumière des parcours inspirants, encourager la création d'entreprise dans les quartiers et accompagner ces entrepreneurs dans leur développement.

En 2025, plus de 1000 entrepreneurs en activité ont candidaté et 28 d'entre eux ont été récompensés au niveau régional. Depuis sa création, le concours Talents des Cités a récompensé plus de 760 entrepreneurs issus des Quartiers. Lors de cette sélection régionale, deux catégories de prix sont distinguées : la catégorie Jeune Pousse (entreprises immatriculées depuis moins d'un an) et la catégorie Création (entreprises immatriculées depuis plus d'un an et moins de trois ans).

Pour Marie Adeline-Peix, Directrice exécutive des partenariats régionaux et de l'action territoriale de Bpifrance :

« Véritable levier de développement économique et social, ce concours illustre le dynamisme et la créativité des entrepreneurs de ces territoires. Chaque année, il met à l'honneur des initiatives inspirantes et offre un accompagnement précieux à des entrepreneurs en activité et en devenir, renforçant ainsi l'attractivité et le potentiel entrepreneurial de ces quartiers. Nous sommes très fiers de poursuivre avec nos partenaires notre engagement en soutien de cette incroyable dynamique entrepreneuriale... »

Les 7 lauréats ont été dévoilés par Corinne de La Mettrie, Directrice Générale Déléguée à la Politique de la ville à l'ANCT, Kosta Kastrinidis, Directeur-adjoint de la Banque des Territoires, Marie Adeline-Peix, Directrice exécutive en charge des partenariats, de la création et de l'action territoriale de Bpifrance, Yannick Monsnereau, Responsable Egalité des Chances et Inclusion et Diversité de France Télévisions, Samir Guerza, Directeur de mission QPV et de la Ruralité de France Travail, Bruno Laforestrie, Président du comité égalité diversité de Radio France, en présence du Club XXIè

siècle, de BGE, et de l'ensemble des réseaux d'accompagnement du collectif CAP Crea. Le Prix Coup de cœur a été remis par Imane Ziouche, Co-fondatrice de EasyMark68 et Soheib Haddad, Co-fondateur des Légumes d'à côté en tant qu'anciens lauréats et membres du jury 2025.

- **Prix Bpifrance : Yacine BENCHETTARA**, lauréat en **Catégorie Création**, pour son projet **Process Mill** à Grigny (91) en Essonne.
 - Accompagné par BGE et CCI, CMA, France Travail, Initiative France et Grand Paris Sud**Process Mill** est une entreprise spécialisée dans l'usinage de pièces de haute précision pour le prototypage et les moyennes séries.
- **Prix ministère de la Ville et du Logement : Betty PESCHET-COUTE**, lauréate en **Catégorie Création**, pour son projet **Le Camélia** à Tours (37) en Indre-et-Loire.
 - Accompagnée par BGE Berry-Touraine, CCI, CMA, France Travail, Initiative France et Réseau Entreprendre.**Le Camélia** est une agence de services à la personne franchisée APEF, spécialisée dans l'aide à domicile (gardes d'enfants, ménage, aide aux seniors...).
- **Prix France Télévisions : Yamine et Yadem BENMESSAOUD**, lauréats en **catégorie Création**, pour leur projet **DINOBOT** à Givors en Auvergne-Rhône-Alpes.
 - Accompagnés par French Tech Saint-Étienne Lyon,**DINOBOT**, la première IA éducative sécurisée qui accompagne les élèves du collège au lycée avec des exercices et un suivi personnalisé. Elle permet aussi aux enseignants de piloter l'apprentissage, suivre les progrès et automatiser les corrections.
- **Prix Radio France : Inès DELASA**, lauréate en **catégorie Jeune Pousse**, pour son projet **La Boîte à Outinès** à Rennes (35) en Ille-et-Vilaine.
 - Accompagnée et/ou financée par la Fédération Les Premières et CitésLab,**La Boîte à Outinès** propose des ateliers pour découvrir le travail du bois et réaliser ses propres projets, dans un esprit de revalorisation des ressources. Elle offre des ateliers collectifs et un accompagnement personnalisé à domicile.
- **Prix France Travail : Pacôme BEAUJARD**, lauréat en **catégorie Création**, pour son projet **Cérès Boulangerie** à Bordeaux (33) en Gironde.
 - Accompagné par Initiative France,**Cérès Boulangerie** modernise la boulangerie traditionnelle en proposant des produits bio et locaux, alliant qualité, engagement responsable et créativité artisanale.
- **Prix Caisse des dépôts / Banque des Territoires : Jehane VAILLANT MADROLLE, associée à Julien PIEKARE**, lauréats en **catégorie Jeune Pousse**, pour leur projet **Crèche Choupichou** à Saint-Paul (974), à la Réunion.
 - Accompagnée par Initiative France,**Crèche Choupichou** est une Écolo Crèche® qui propose un accueil inclusif et durable pour les jeunes enfants, en impliquant parents, professionnels et communauté locale.
- **Prix Coup de Cœur : Ahmad CHALHOUB**, lauréat en **catégorie Jeune Pousse**, pour son projet **Noctimed** à Saint-Dié des-Vosges (88) dans les Vosges.
 - Accompagné et/ou financé par Enactus, Moovjee, Pépite et Peel.**Noctimed** développe un dispositif médical innovant qui facilite et sécurise le passage de la position assise à allongée, améliorant l'autonomie des patients et les conditions de travail des soignants.

Retrouvez les lauréats 2025 : <https://www.talentsdescites.com/palmares/>
Plus d'informations sur le concours : <https://www.talentsdescites.com/>

Pour plus d'informations sur le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030, rendez-vous sur :
<https://www.entrepreneuriat-quartiers-2030.fr/>

Contacts presse

BPIFRANCE

Gabrielle Debains
06 64 78 19 53
gabrielle.debains@bpifrance.fr

AGENCE THE DESK

Laurence de la Touche
06 09 11 11 32
laurence@agencethedesk.com

BANQUE DES TERRITOIRES

Aurélie Imbert
06 77 56 38 82
Aurelie.imbert@caissedesdepots.fr

MINISTERE DE LA VILLE ET DU LOGEMENT

01 44 49 85 65
valentin.vella@ville-logement.gouv.fr

AGENCE NATIONALE DE LA COHESION DES TERRITOIRES

07 62 61 50 25
relations.presse@anct.gouv.fr

À propos du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030

Le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 s'inscrit dans les ambitions du plan Quartiers 2030 et permet de poursuivre et d'intensifier les actions de soutien menées par Bpifrance envers les entrepreneurs des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), grâce au soutien de l'Etat et de la Banque des Territoires.

Lancé en 2024, dans la continuité du programme « Entrepreneuriat Pour Tous », ce nouveau programme est doté de 456 M€ sur quatre ans et s'articule autour de 3 axes :

- Détecter, Informer et Orienter : Améliorer la connaissance des dispositifs d'aide à l'entrepreneuriat et faciliter l'accès à l'information pour les habitants des QPV.
- Accompagner et Financer : Proposer des solutions de financement et d'accompagnement adaptées à leurs besoins spécifiques.
- Accélérer, Développer et Conquérir : Favoriser la croissance et le développement des entreprises créées dans les QPV, notamment en les aidant à accéder aux marchés publics et privés.

1,8 million d'euros de soutien annoncé par JPMorganChase

Dans le cadre de son engagement philanthropique pour l'entrepreneuriat en France, JPMorganChase annonce un engagement d'1,8 million d'euros sur trois ans au programme Entrepreneuriat Quartiers 2030, porté par Bpifrance. Ce soutien permettra de renforcer l'accompagnement des TPE des quartiers : l'accent sera mis sur les petites entreprises qui malgré leur potentiel de croissance font face à des obstacles d'accès au financement. Il permettra également de renforcer les capacités des structures d'accompagnement du réseau Entrepreneuriat Quartier 2030 et d'enrichir l'analyse des pratiques et de l'impact du programme.

« Les petites entreprises sont un pilier de l'économie française, et soutenir les entrepreneurs, en particulier ceux issus de milieux défavorisés, est essentiel pour favoriser une croissance économique inclusive » déclare Thierry Sancier, Président de JPMorganChase en France. « Nous sommes fiers de soutenir Bpifrance et le plan national Entrepreneuriat Quartiers 2030, qui vient renforcer l'ensemble de l'écosystème dédié à l'accompagnement des entrepreneurs des quartiers prioritaires de la ville. En facilitant leur accès aux ressources, au mentorat et aux financements dont ils ont besoin, nous les aidons à libérer tout leur potentiel. »

À propos du ministère de la Ville et du Logement

Le ministère de la Ville et du Logement prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement dans les domaines du logement, de la construction, de l'urbanisme, de l'aménagement foncier, de l'hébergement d'urgence et de la politique de la ville. À ce titre, il agit en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de l'accès aux services essentiels, de l'éducation, de l'emploi, de l'insertion, du développement économique ainsi que du renforcement du lien social et de la citoyenneté dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr> / - Suivez-nous sur [LinkedIn](#) et X : @Bpifrance - @BpifrancePresse

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires.

À propos de l'ANCT

L'Agence nationale de la cohésion des territoires a pour mission d'accompagner les collectivités territoriales et leurs groupements dans la conception, la définition et la mise en œuvre de leurs projets. Son rôle de « fabrique à projets » est rendu possible par un mode d'intervention à travers un guichet unique, incarné par les préfets de départements, délégués territoriaux de l'Agence. L'ANCT conduit des programmes nationaux territorialisés pour répondre, en lien avec les élus, aux nouveaux enjeux en matière de transitions numérique, écologique et démographique. Adressée à tous les territoires de métropole et d'outre-mer, l'offre de service de l'ANCT s'étend de la politique de la ville aux territoires plus ruraux en passant par le numérique.